



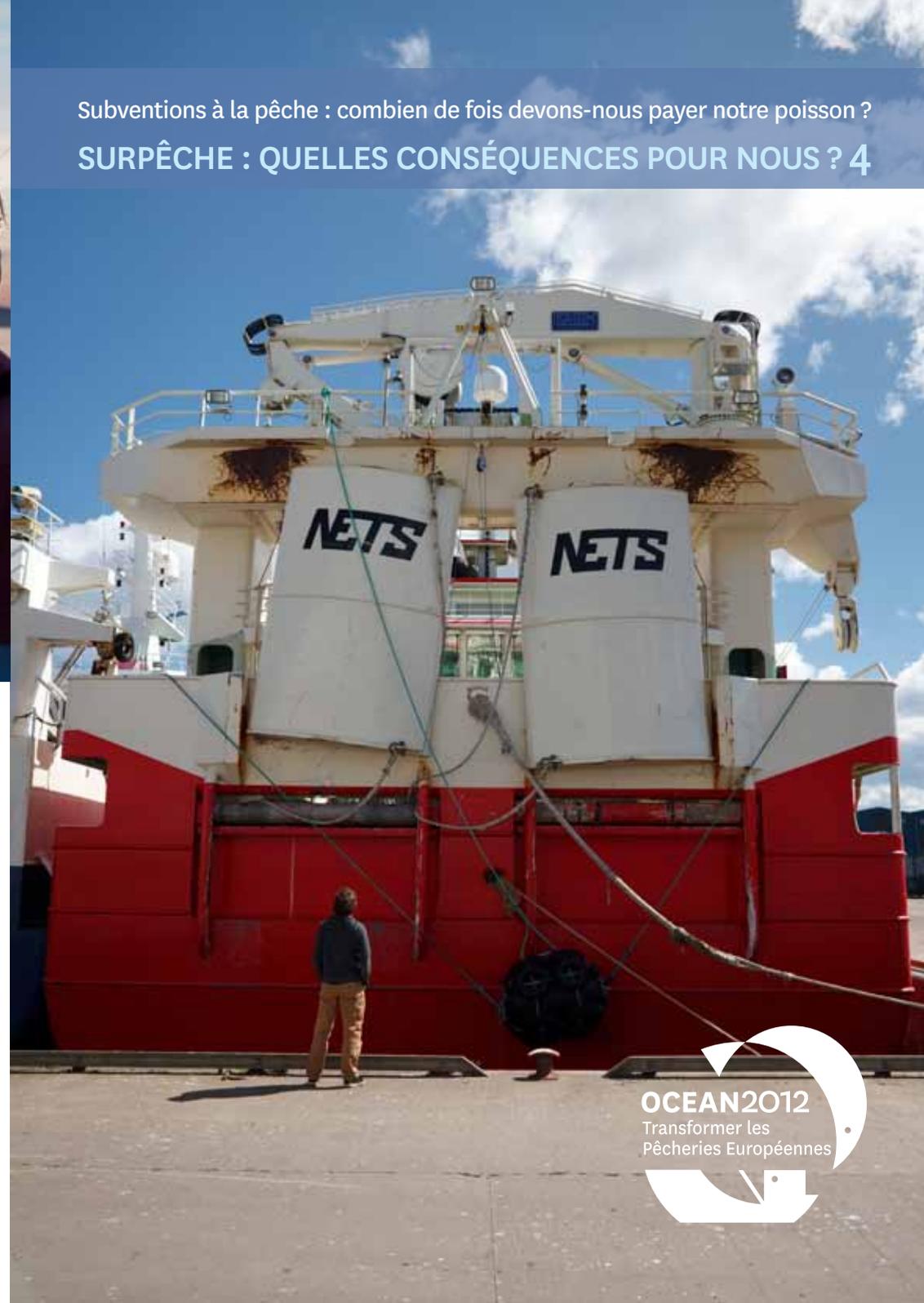
les subventions fonctionnent ainsi comme des incitations perverses qui soutiennent artificiellement des entreprises non viables et entretiennent la surpêche

OCEAN2012 est une alliance d'organisations ayant pour objectif la transformation de la politique européenne de la pêche, afin de mettre un terme à la surpêche et aux pratiques de pêche destructrices et pour assurer une utilisation juste et équitable de ressources halieutiques en bon état.

OCEAN2012 a été lancée et est coordonnée par le Pew Environment Group, section dévolue à la conservation de Pew Charitable Trusts, organisation non gouvernementale dont le but est de faire cesser la surpêche dans les océans du monde entier.

Le comité de pilotage d'OCEAN2012 est constitué de la Coalition pour des Accords de Pêche Équitables (CAPE) Ecologistas en Acción, le Fisheries Secretariat, la nef (new economics foundation), le Pew Environment Group et Seas At Risk.

www.ocean2012.eu



Subventions à la pêche : combien de fois devons-nous payer notre poisson ?
SURPÊCHE : QUELLES CONSÉQUENCES POUR NOUS ? 4

OCEAN2012
Transformer les
Pêcheries Européennes

Ce document d'information publié par OCEAN2012 montre que ce sont les citoyens européens qui paient la facture de la surpêche. Il fait partie d'une série de documents qui illustrent les conséquences de la surpêche sur les gens et les écosystèmes marins du fait du prélèvement excessif de millions de tonnes d'espèces marines chaque année.

Lorsque vous achetez du poisson au supermarché ou chez votre poissonnier, vous pourriez penser à juste titre que c'est le seul moment où vous payez votre poisson. Eh bien vous avez tort. Ce document montre que les Européens paient à plusieurs reprises le même poisson capturé par les navires de l'UE. OCEAN2012 dévoile combien d'argent, sous forme d'aide de l'État ou de l'UE, est accordé à l'industrie de la pêche pour des résultats douteux en termes de surcapacité de la flotte ou de surexploitation des stocks.

Comment fonctionnent ces subventions ?

Les pêcheurs bénéficient directement des exonérations fiscales et des subventions au carburant¹ et profitent de manière indirecte des aides pour la collecte de données, les activités de recherche, la gestion des pêcheries et l'application de la réglementation¹. Les pêcheurs bénéficient directement des exonérations fiscales et des subventions au carburant¹ et profitent de manière indirecte des aides pour la collecte de données, les activités de recherche, la gestion des pêcheries et l'application de la réglementation².

Les subventions réduisent le coût de la pêche tout en augmentant la capacité des flottes à capturer des poissons. Les flottes de pêche subventionnées ciblent souvent des stocks surexploités à faible rentabilité, et l'absence de bénéfices est compensée par l'argent public. Les subventions fonctionnent ainsi comme des incitations perverses qui soutiennent artificiellement des entreprises non viables et entretiennent la surpêche.

Combien nous coûtent ces subventions ?

Entre 2007 et 2013, les fonds de l'UE auront à eux seuls subventionné l'industrie halieutique pour un montant estimé à 4,3 milliards d'euros. En un an (2009), le secteur a reçu près de 3,3 milliards d'euros en aides communautaires et aides d'État cumulées (figure 1). La même année, la valeur des poissons débarqués dans 13 États membres était inférieure à la valeur des subventions accordées à leurs pêcheurs³. En gros, de

¹ Heymans, J.J., Mackinson, S., Sumaila, U.R., Dyck, A. et Little A., 2011, « The impact of subsidies on the ecological sustainability and future profits from North Sea fisheries », in PLoS One, vol. 6, n° 5, e20239, p. 13., www.plosone.org/article/info:doi/10.1371/journal.pone.0020239 consulté le 5 novembre 2011.

² OCDE, 2006, *Les aides financières au secteur de la pêche. Leurs répercussions sur le développement durable*, Paris : OCDE, 378 p.

³ Schroerer, A., Sakai, C., Vulperhorst, V. et Bialas, A. (2011) *The European Union and Fishing Subsidies*. Washington DC: Oceana, 16p.

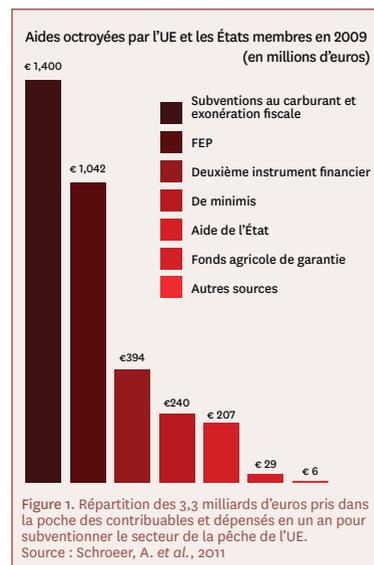


2007 à 2012, plus de 13 milliards d'euros pris dans la poche des contribuables auront été dépensés pour financer le secteur de la pêche de l'UE.

Vols en série ... combien de fois devons-nous payer le même poisson ?

Bien que certains rouages des subventions à la pêche demeurent un mystère en raison du nombre d'États membres qui manquent à leurs obligations de déclaration auprès de l'UE⁴, OCEAN2012 peut tout de même dévoiler de quelles manières les contribuables se font voler pour financer la surpêche.

Le premier vol a lieu lorsque nous achetons notre poisson – mais on nous fait les poches une



deuxième fois lorsque nos impôts contribuent à moderniser des navires qui ciblent des stocks surexploités. Entre 2000 et 2008, 33,5 millions d'euros ont financé la modernisation des navires de pêche au thon rouge⁵. Or ces navires capturent une espèce tellement surpêchée que l'Union pour la conservation de la nature la classe dans la catégorie des espèces « en danger »⁶. On nous fait à nouveau les poches lorsque notre gouvernement accorde à l'industrie halieutique des subventions directes au carburant, des exonérations fiscales sur le carburant avalisées par l'UE ou des subsides indirects qui servent à aider les entreprises à faire face aux coûts croissants de l'énergie. En 2009, un peu plus de 1,4 milliards d'euros sortant de la poche des contribuables a ainsi soutenu des segments non rentables de cette industrie.

4 Lutchman, I., des Clers, S. et Van den Bossche, K., 2009, Overcapacity – what overcapacity?, Londres : Institute for European Environmental Policy, 38 p.
5 archive.greens-efa.eu/cms/pressreleases/dok/317/317584.bluefin_tuna@en.htm, cconsulté le 31 janvier 2012.
6 Liste rouge de l'UICN, www.iucnredlist.org, consulté le 20 juin 2011 et le 7 octobre 2011.

SURPÊCHE: CHIFFRES À L'APPUI

En 2011, en raison avant tout de données insuffisantes, l'état de 64 % des stocks de poissons des eaux de l'UE était incertain. Parmi les stocks pour lesquels il existait des données suffisantes, 63 % étaient surpêchés, alors que la moyenne mondiale se situait à 28 %. En Méditerranée, il était inquiétant de constater que 82 % des stocks connus étaient surpêchés.

Les limites de capture en mer du Nord décidées pour 2011 par les ministres de la Pêche de l'UE étaient en moyenne 11 % supérieures aux recommandations scientifiques, tandis que les limites en mer d'Irlande, en mer Celtique et à l'ouest de l'Écosse leur étaient 42 % supérieures.

Malgré le subventionnement de la réduction de la flotte de pêche de l'UE, celle-ci a encore la

capacité de pêcher 2 à 3 fois au-dessus du niveau durable.

Entre 2007 et 2013, le Fonds européen pour la pêche de l'UE aura subventionné la pêche et les activités industrielles qui s'y rapportent à hauteur de 4,3 milliards d'euros. Le carburant des navires de pêche est exonéré des taxes sur l'énergie, tandis que les aides gouvernementales

et les accords de partenariat de pêche avec des pays tiers financés par l'UE servent également à subventionner les flottes de pêche et l'industrie halieutique dans toute l'Union européenne.

Sources : COM (2011) 298 final - Consultation portant sur les possibilités de pêche, 25 mai 2011. Fiche d'information de la Commission européenne relative à la PCP, 2008.

Si notre poisson est pêché dans les eaux d'un pays tiers par un navire immatriculé dans l'UE, notre poche est encore mise à contribution. Environ 90 % des droits d'accès payés à des pays d'Afrique de l'Ouest tels que la Mauritanie ou la Guinée-Bissau proviennent des poches des contribuables de l'UE. Seuls les 10 % restants sont assumés par les exploitants des navires⁷. Ces dernières années, l'UE a payé 36 millions d'euros par an au Maroc pour 119 permis de pêche (soit près de 302 500 € par navire communautaire)⁸.

Enfin, pour voir jusqu'où peut aller la folie des subventions, certaines entreprises ont été payées par l'argent des contribuables pour moderniser leurs navires de pêche et, lorsque les stocks de poisson ont été surpêchés et appauvris, elles ont été payées pour les démolir⁹. Entre 1994 et 2006, 860 navires en ont ainsi tiré profit et, dans le pire des cas, seulement 17 jours s'étaient écoulés entre la modernisation et la démolition.

Cela semble presque criminel, non ?

Comme si cela ne suffisait pas, certains opérateurs de pêche ont pu recevoir de l'argent public malgré leur implication dans des activités délictueuses. Des enquêteurs ont découvert des liens entre des opérateurs de pêche condamnés et le paiement de subventions pour des navires : entre 1994 et 2006, plus de 20 millions d'euros provenant de la poche des contribuables ont été versés à 75 exploitants de navires ayant déjà été condamnés en rapport avec leurs activités de pêche¹⁰.

Des versements importants ont également été effectués en faveur d'opérateurs de pêche espagnols réputés impliqués dans des syndicats mondiaux du crime¹¹. Plus de 80 % des compagnies de pêche espagnoles qui ont pourtant été condamnées et ont ensuite perdu en appel ont continué à être subventionnées. Un navire espagnol



7 SSNC, 2009, To draw the line: EU fisheries agreements in West Africa, Stockholm : Swedish Society for Nature Conservation, 60 p.

8 2011/0139(NLE) Parlement européen : Projet d'avis de la commission du développement, 20.9.2011

9 Mulvad, N. et Thurston, J., 2010, First Modernised, Then Scrapped, une initiative de EU Transparency, 9 p., www.fishsubsidy.org/news/features/modernised-then-scrapped, consulté le 19 octobre 2011.

10 Knigge, M. et Thurston, J., 2011, When crime pays : how the EU subsidises illegal fishing, une initiative de EU Transparency, 7 p., www.fishsubsidy.org/news/features/iuu, consulté le 19 octobre 2011.

11 www.iwatchnews.org/2011/10/02/6733/nearly-6-billion-subsidies-fuel-spain-s-ravenous-fleet consulte le 19 octobre 2011.

chaque année, la surpêche coûte à l'économie mondiale plus de 35 milliards d'euros

...exprimez-vous et agissez!

a reçu plus de 8,2 millions d'euros d'argent public bien que l'entreprise et ses filiales aient à répondre de plus de 40 accusations de pêche illicite et risquent des amendes à hauteur de 5 millions de dollars US¹².

Des résultats effarants

Existe-t-il un autre secteur industriel de l'UE qui reçoive ce type de soutien en échange de résultats aussi peu probants ?

La Banque mondiale a calculé que, chaque année, la surpêche coûte à l'économie mondiale plus de 35 milliards d'euros, soit plus de 1 000 milliards d'euros au cours des 30 dernières années¹¹. En subventionnant la surpêche, nous subventionnons l'échec économique.

L'étude de l'impact des subventions sur la viabilité écologique des pêcheries de mer du Nord suggère que les subventions ont contribué à rendre certains navires moins rentable¹³. Entre 1991 et 2003, les pêcheries subventionnées de chalutiers à perche ont perdu près de 1 million d'euros tandis que, sans aide financière, ces pêcheries auraient pu gagner 21 millions d'euros. Comment ? Moins de pêche implique moins de coûts, en termes de carburant, d'usure du moteur, de filets, d'équipage, etc. Lorsqu'ils pêchent moins, les stocks de poissons ont davantage de temps pour se reconstituer : il y a donc moins de coûts et le fait de moins pêcher contribue à générer des profits plus importants.

Ainsi, la suppression des subventions pourrait :

- 1) augmenter les profits des pêcheurs,
- 2) augmenter les populations de poissons et
- 3) améliorer les écosystèmes marins.

Que pouvons-nous faire ?

Comment en finir avec la surpêche ? Les dirigeants politiques sont responsables des décisions qui permettront de mettre un terme à la surpêche ; les citoyens sont responsables de leurs choix alimentaires, ainsi que du soutien et des encouragements qu'ils procurent à leurs dirigeants politiques lorsque ceux-ci doivent prendre des décisions. Vous pouvez aider à mettre un terme à la surpêche en faisant entendre votre voix et en agissant de sorte à mettre en œuvre une vision écologique globale d'océans en bon état et de pêcheries durables.

¹² Banque mondiale et FAO, 2008, Les Milliards engloutis: la justification économique pour une réforme des pêches, Washington DC : Banque mondiale, Département de l'agriculture et du développement rural, 86 p.

¹³ Heymans, J.J., Mackinson, S., Sumaila, U.R., Dyck, A. et Little A., 2011, « The impact of subsidies on the ecological sustainability and future profits from North Sea fisheries », in PLoS One, vol. 6, n° 5.

